

VILLE DE
PROVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 12 février à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE (arrivé à 19h20), Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme MARTIN, M. GAUFILLIER, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI
Excusé(s) représenté(s)	M. JEUNEMAITRE, adjoint, par M. LAVENKA (jusqu'à 19h20) Mme CAMUSET, conseillère municipale, par M. PATRON M. BENECH, conseiller municipal, par M. MARCHAND M. JIBRIL, conseiller municipal, par Mme RAMEAUX M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par Mme PRADOUX Mme DAMEME, conseillère municipale, par Mme CANAPI M. HAMMOUMI, conseiller municipal, par Mme PETROFFE
Excusé(s) non Représenté(s)	M. PERCHERON
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme PINEAU-LUMONI

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	26.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	6.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 05.02.2025	

---0000000---

N° 2025.06

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS
DE L'EXERCICE 2024**

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Vu L'article R. 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats,
- Considérant que ces résultats sont justifiés par :
 - ✓ Une fiche de calcul établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public,
 - ✓ Les états des restes à réaliser au 31 décembre 2024 (établis par l'ordonnateur),

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (32 voix "pour") :

⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2024

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	460 937,85	348 099,91	-112 837,94
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		1 085 807,97	1 085 807,97
	Résultats à affecter	460 937,85	1 433 907,88	972 970,03
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	312 021,76	463 699,96	151 678,20
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>		748 927,53	748 927,53
	Solde global d'exécution	312 021,76	1 212 627,49	900 605,73
Restes à réaliser au 31/12/2024	Fonctionnement			
	Investissement	211 938,42	12 717,00	-199 221,42
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	523 960,18	1 225 344,49	701 384,31
Résultats cumulés 2024 (y compris RAR en Inv)		984 898,03	2 659 252,37	1 674 354,34
Affectation 2024	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes, <i>ligne 002</i>			972 970,03

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants affectés, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2025.

Résultat global de la section de fonctionnement 2024	972 970,03
Solde d'exécution de la section d'investissement 2024	900 605,73
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2024	-199 221,42
Excédent de financement de la section d'investissement	701 384,31
Couverture du besoin de financement 2024 (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement	972 970,03

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,
Le Maire,**



Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique TELERECOURS citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 14 02 2025 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 13 02 2025



O LAVENKA

Résultat 2024 du Budget Annexe de l'Assainissement de la Commune de Provins

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2024	460 937,85	348 099,91	-112 837,94
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		1 085 807,97	1 085 807,97
	Résultats à affecter	460 937,85	1 433 907,88	972 970,03
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2024	312 021,76	463 699,96	151 678,20
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>		748 927,53	748 927,53
	Solde global d'exécution	312 021,76	1 212 627,49	900 605,73
Restes à réaliser au 31/12/2024	Fonctionnement			
	Investissement	211 938,42	12 717,00	-199 221,42
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	523 960,18	1 225 344,49	701 384,31
Résultats cumulés 2024 (y compris RAR en Inv)		984 898,03	2 659 252,37	1 674 354,34
Affectation 2024	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement <i>en Recettes, ligne 002</i>			972 970,03

Résultat global de la section de fonctionnement 2024	972 970,03
Solde d'exécution de la section d'investissement 2024	900 605,73
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2024	-199 221,42
Excédent de financement de la section d'investissement	701 384,31
Couverture du besoin de financement 2024 (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement	972 970,03

MME GROLLEAU Valérie
INSPECTRICE DIVISIONNAIRE



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

François MARCHAND



ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT

Exercice : 2024

Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	FONCT	NATUR	OPERATIO	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
DC23-00231		13111		AGENT COMPTABLE DE L'AESN	3 703.00 TTC	3 703.00 TTC	TTC	317		
SUBV. DIAGNOSTIC PERMANENT - CONVENTION 1102662-1-2023 DU 30/05/2023										
COMM. SERV FAIT										
DC24-00234		13111		AGENT COMPTABLE DE L'AESN	6 986.00 TTC	6 986.00 TTC	TTC	317		
SUBVENTION ETUDE RSDE - CONVENTION 1102669-1-2023										
COMM. SERV FAIT										
DC21-00403		1313	257	CONSEIL DEPARTEMENTAL	2 028.00 TTC	2 028.00 TTC	TTC	317		
SUBV. MISE AUX NORMES SYSTEME ASST - CONVENTION DU 12/10/2021										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					12 717.00 TTC	12 717.00 TTC	TTC			

Douze mille sept cent dix sept euros.



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
François MARCHAND



RAR 76200

ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT

Exercice : 2024

Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	FONCT	NATUR	OPERATIO	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
UR24008801		2031		VEOLIA-GENERALE DES EAUX	27 568.80 TTC	27 568.80 TTC	TTC	317		
Campagne RSDE sur Eaux Brutes, eaux usées et boues										
COMM. SERV FAIT										
UR24008901		2031		VEOLIA-GENERALE DES EAUX	53 250.00 TTC	53 250.00 TTC	TTC	317		
Réalisation du diagnostic amont pour la réduction des micropolluants suivant devis 07-311854 du 01/0										
COMM. SERV FAIT										
UR24015101		2315	257	ARC 77	8 037.00 TTC	8 037.00 TTC	TTC	317		
Mission partielle SPS SDA suivant proposition du 2 9/08/2022										
COMM. SERV FAIT										
UR23020001		2315	257	ATELIER 251	780.16 TTC	780.16 TTC	TTC	317		
Mission MOE dans le cadre du SDA suivant marché n° 2021/02 (solde part co-traitant n1 y compris révis										
COMM. SERV FAIT										
UR23019901		2315	257	EGIS EAU	94 203.26 TTC	94 203.26 TTC	TTC	317		
Mission MOE dans le cadre du SDA suivant marché n° 2021/02 (part titulaire partielle)										
COMM. SERV FAIT										
UR23019601		2315	257	GINGER CEBTP	24 739.20 TTC	24 739.20 TTC	TTC	317		
Mission d'étude géotechnique SDA suivant marché n° 2022/08										
COMM. SERV FAIT										
UR22024501		2315	257	OTEC ENVIRONNEMENT	3 360.00 TTC	3 360.00 TTC	TTC	317		
Mission MOE dans le cadre de la mise en conformité										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					211 938.42 TTC	211 938.42 TTC	TTC			

Deux cent onze mille neuf cent trente huit euros et quarante deux centimes.



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
François MARCHAND

